

NET INFOS

Mardi 07 Novembre 2023



ALGÉRIE PRESSE SERVICE

Exportation: organisation mardi d'un atelier sur les procédures bancaires, douanières et fiscales

ورشة عمل
حول
الإجراءات البنكية والجمركية و الضريبية
الخاصة بالتصدير
تحت اشراف

محمّد بن بوعبد الحفيظ
المعقّب بن بلواي
وفاة التجارة ورفقة
المصارف

بالتنسيق مع :

بمشاركة :

بنك الجزائر
الجمارك
الضرائب
الجمعية المهنية للبنوك
والمؤسسات المالية
البنوك

الثلاثاء 07 نوفمبر 2023
14:00 - 10:00
قاعة دار الجزائر - صافكس ، الصنوبر البحري - الجزائر العاصمة

www.commerce.gov.dz

Le ministère du Commerce et de la Promotion des exportations organisera, mardi prochain, un atelier sur les procédures bancaires, douanières et fiscales relatives à l'exportation, indique dimanche un communiqué du ministère.

Cet atelier, prévu à Alger sous l'égide des ministres du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni, et des Finances, Laaziz Faïd, vise à "prendre connaissance des préoccupations et des défis auxquels sont confrontés les exportateurs en termes de procédures financières, bancaires et douanières", précise la même source.

Cet atelier verra la participation de cadres des secteurs du Commerce et des Finances, de la Banque d'Algérie, des Douanes et des Impôts.

Prendront également part à cet événement des représentants de l'Association des banques et des établissements financiers (ABEF), des représentants de banques, des représentants de la Compagnie algérienne d'assurance et de garantie des exportations (CAGEX), les présidents d'associations professionnelles et des représentants des filières professionnelles et d'entreprises exportatrices dans divers secteurs.



Tiaret: plus de 4.500 inscrits au centre des impôts utilisent la plateforme numérique "Jibaitik"

Un total de 4.073 opérateurs économiques de la wilaya de Tiaret s'appuient sur la plateforme numérique Jibaitik pour déclarer leurs impôts à distance, a-t-on appris lundi auprès du Directeur de wilaya des Impôts, Ahmed Benyahia Benchergui.

Cette plateforme numérique interactive, lancée au centre de wilaya des impôts en 2018, a prouvé son efficacité et sa souplesse, ce qui explique l'engouement des opérateurs économiques, qui sont au nombre de 4526 inscrits au centre des impôts, pour ce nouveau mode de paiement des impôts dès son adoption.

L'apport de cette plateforme a permis de réduire la tension relevée au niveau des guichets de déclaration fiscale, les 19 et 20 de chaque mois, après qu'il soit devenu possible pour les opérateurs de déclarer leurs impôts et de consulter leur situation fiscale sans avoir besoin de se déplacer au centre, a ajouté le même responsable.

Ces résultats ont été obtenus grâce à des réunions de coordination avec des experts-comptables agréés, ainsi qu'avec des représentants de groupes professionnels, tels que l'Union nationale des commerçants et artisans et la Chambre de commerce et de l'industrie, au cours desquelles des explications ont été données sur les avantages de cette initiative, qui permet à l'opérateur d'accéder à la plateforme dans un délai maximum de 48 heures, après l'inscription volontaire et l'obtention d'un numéro secret, selon M. Benchergui.

Il a souligné que les opérateurs inscrits dans ce centre activent dans plusieurs secteurs, tels que les entreprises de construction, les bureaux de comptabilité et d'études, les grossistes, les pharmaciens, les cliniques médicales, les carrières, les minoteries, les transports, les stations-service et diverses unités de production.

Pour généraliser le travail avec cette plateforme numérique, le directeur régional des impôts de la région de Chlef, Hassan Belmokhtar, a présidé dimanche la cérémonie de lancement de la plateforme numérique "jibaitik" au centre des impôts de proximité de la ville de Tiaret, en présence du wali de Tiaret, Ali Bougherra.

A cette occasion, M. Belmokhtar a indiqué à l'APS que cette plateforme numérique offre plusieurs avantages aux assujettis au régime fiscal parti el, ainsi qu'aux citoyens résidant dans sa juridiction géographique, en matière de déclaration à distance de leurs impôts et l'obtention des documents sans avoir à se déplacer.

Par ailleurs, cette plateforme aide les agents de l'administration fiscale dans les opérations de contrôle, les recouvrements et la collecte d'informations pour rendre le système fiscal efficace et flexible, selon le même responsable.

Il a, en outre, indiqué que la plateforme Jibaitik a été précédée par d'autres plateformes, notamment Moussahamatik, en plus du site électronique de la Direction Générale des Impôts, qui permet aux citoyens de consulter le système juridique du secteur, de copier les documents fiscaux et de communiquer avec l'administration centrale par courrier électronique.

Depuis le début de cette année, le Centre des Impôts de proximité de la ville de Tiaret a recensé 14.285 inscrits au régime fiscal partiel des travailleurs des professions libérales et 1.438 entreprises et artisans bénéficiant d'avantages fiscaux, à l'instar des entreprises créées dans le cadre de l'Agence nationale de soutien à l'entrepreneuriat, la Caisse nationale d'assurance chômage (CNAC) et l'Agence nationale de gestion du microcrédit (ANGEM), ainsi que les citoyens concernés par l'imposition sur l'habitat, les locaux commerciaux et autres.



Exportation : Organisation mardi d'un atelier sur les procédures bancaires, douanières et fiscales

Le ministère du Commerce et de la Promotion des exportations organisera, mardi prochain, un atelier sur les procédures bancaires, douanières et fiscales relatives à l'exportation, indique dimanche un communiqué du ministère.

Cet atelier, prévu à Alger sous l'égide des ministres du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni, et des Finances, Laaziz Faïd, vise à "prendre connaissance des préoccupations et des défis auxquels sont confrontés les exportateurs en termes de procédures financières, bancaires et douanières", précise la même source.

Cet atelier verra la participation de cadres des secteurs du Commerce et des Finances, de la Banque d'Algérie, des Douanes et des Impôts.

Prendront également part à cet événement des représentants de l'Association des banques et des établissements financiers (ABEF), des représentants de banques, des représentants de la

Compagnie algérienne d'assurance et de garantie des exportations (CAGEX), les présidents d'associations professionnelles et des représentants des filières professionnelles et d'entreprises exportatrices dans divers secteurs.



Chabane Assad, fondateur du cabinet Finabi : «Il y a une surliquidité croissante des banques islamiques»

Finabi Conseil a mesuré le poids de la liquidité de la Banque Centrale dans les bilans des banques algériennes. il affirme «une surliquidité croissante des banques islamiques, à l'instar d'El Baraka Banque». Ainsi, «le ratio liquidité bancaire/total actifs frôle les 46% en 2022, proche de celui de 2021, et a connu une augmentation par rapport aux années antérieures». Les crédits à l'économie, enchaîne le même responsable, «sont au même niveau que les ressources logées au niveau de la Banque d'Algérie qui ne secrètent aucune profitabilité à El Baraka».

En outre, contrairement aux autres Banques conventionnelles, «El Baraka ne peut pas mobiliser ces ressources oisives dans l'achat de bons de trésor, car ces titres ne sont pas conformes à la Charia». Sur un total de 229 milliards de DA des ressources récoltées en 2022, «seuls 131,5 milliards ont été destinés au financement de l'économie, 127,5 milliards de DA ont été sous forme liquide, donc, aucune profitabilité pour El Baraka».

Une question se pose : que faire pour optimiser l'utilisation des ressources récoltées ? Le fondateur du cabinet Finabi conseil propose «un engineering financier qu'il juge adéquat pour améliorer la profitabilité des banques islamiques et booster le financement de l'économie réelle».

Il est impératif, enchaîne M. Assad, que «l'autorisation des Sukuk et la réglementation inhérente à ces derniers soient effectives promptement afin que les banques islamiques puissent optimiser l'utilisation de leurs ressources». La surliquidité «sera transférée au Trésor public. En contrepartie, les banques islamiques recevront un rendement conforme à la Charia». Cependant, «les recettes recueillies par le trésor public doivent être logées dans un fonds ou une banque d'investissement islamique dont l'objectif principal est de financer les projets d'investissement selon les mécanismes de Al Moucharaka et Al Moudharaba».

Le statut juridique de ce fonds «doit être une EPE ». La gouvernance et la gestion de ce fonds, explique M. Assad, «seront déléguées à des équipes spécialisées dans la finance islamique pour éviter les relents bureaucratiques». Pour le premier responsable du cabinet Finabi conseil, «un fonds est plus pertinent pour cibler les investissements car les règles prudentielles sont plus flexibles et le recueil des garanties n'est pas nécessaire car le fonds sera actionnaire».

Notons que pour les sukuks, il est prévu que le cadre juridique et réglementaire régissant le marché sera mis en place courant 2023 pour créer un climat idoine pour le développement de l'industrie financière islamique en Algérie. L'apport de la démarche est important, en ce sens

qu'elle permettra d'imprimer une dynamique sans précédent à la place financière. Ceci d'une part, et, de l'autre, les Sukuk peuvent faciliter le financement de projets économiques et constituent une meilleure alternative à l'endettement, ainsi qu'une solution de choix pour le financement des déficits budgétaires.

En effet, les Sukuk étant adossés à des actifs tangibles peuvent constituer une alternative pour toute entité de droit public ou privé désirant lever des fonds à travers des mécanismes de marché dans le respect des principes de la chari'a. Dans cette optique, si l'émission de Sukuk souverains est possible et n'étant pas soumise aux contraintes imposées par le code du commerce, les émissions privées doivent obtenir, préalablement, le visa de la Cosob, ce qui requiert un ancrage légal au niveau des dispositions régissant les valeurs mobilières dans le code du commerce.



Exportation : Un atelier ce mardi sur les procédures bancaires, douanières et fiscales

Le ministère du Commerce et de la Promotion des exportations organisera, mardi prochain, un atelier sur les procédures bancaires, douanières et fiscales relatives à l'exportation, indique dimanche un communiqué du ministère.

Cet atelier, prévu à Alger sous l'égide des ministres du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni, et des Finances, Laaziz Faïd, vise à « prendre connaissance des préoccupations et des défis auxquels sont confrontés les exportateurs en termes de procédures financières, bancaires et douanières », précise la même source. Cet atelier verra la participation de cadres des secteurs du Commerce et des Finances, de la Banque d'Algérie, des Douanes et des Impôts.

Prendront également part à cet événement des représentants de l'Association des banques et des établissements financiers (ABEF), des représentants de banques, des représentants de la Compagnie algérienne d'assurance et de garantie des exportations (CAGEX), les présidents d'associations professionnelles et des représentants des filières professionnelles et d'entreprises exportatrices dans divers secteurs.

Tebboune à l'ouverture de l'année judiciaire 2023-2024 : « Continuer à poser les fondements d'un Etat de droit »

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, président du Conseil supérieur de la magistrature (CSM), a présidé, ce lundi, au siège de la Cour suprême à Alger, l'ouverture de la nouvelle année judiciaire 2023/2024.

Le chef de l'État qui a fait du renforcement de l'institution judiciaire son cheval de bataille à travers l'amendement constitutionnel de 2020, qui a esquissé les contours de la réforme de ce secteur, a tenu à cette occasion à mettre en exergue les réalisations des programmes tracés et de rappeler les objectifs escomptés. Cette priorité ne lui a, cependant, pas fait oublier l'escalade sioniste contre les territoires occupés. Le président de la République a, ainsi, appelé dans son allocution, « les instances internationales à porter plainte devant la Cour pénale internationale contre l'agression sioniste, suite aux violations commises contre le peuple palestinien ».

« Moi, devant les hommes et les femmes de justice, je me demande où est la justice dans le monde et où est le droit des peuples opprimés, notamment du peuple palestinien? », s'est-il interrogé. Et d'ajouter, « en Palestine occupée, toutes les normes et valeurs d'humanité, morales, religieuses et juridiques se sont effondrées face aux massacres brutaux dont le monde est témoin quotidiennement, commis par l'occupation contre le peuple palestinien frère, au milieu d'un terrible silence mondiale. ».

« J'appelle tous les peuples libres du monde, les juristes arabes, les organisations et organismes des droits de l'homme à tenter une action en justice devant la Cour pénale internationale et les organisations internationales des droits de l'homme contre l'entité israélienne, car c'est le seul moyen de mettre fin à l'impunité qui dure depuis des décennies pour les crimes commis contre les Palestiniens. », a-t-il déclaré. Pour le président de la République, « des poursuites internationales efficaces restent le seul recours dont disposent nos frères palestiniens pour obtenir la justice internationale et restaurer leurs droits légitimes à établir leur État indépendant avec Al-Qods comme capitale. ».

Il est a été, par ailleurs, question pour le chef de l'Etat de faire une halte, à travers cette cérémonie, sur « les étapes majeures franchies par notre pays pour renforcer la structure constitutionnelle et législative afin de renforcer l'indépendance du pouvoir judiciaire et le rôle du Conseil suprême de la magistrature dans la gestion des affaires des juges ». Pour atteindre cet objectif, le président de la République a réitéré sa volonté «poursuivre l'édification des fondements de l'Etat de droit, basé sur la justice et l'égalité et faisant de la citoyenneté la base des relations de l'État avec ses enfants. »

Pour le président Tebboune, « tout droit dont jouit l'homme s'accompagne d'un devoir, et toute liberté s'accompagne d'une responsabilité, et il n'est en aucun cas possible de faire de

l'exercice des droits un prétexte pour justifier des abus, des insultes et des rumeurs tendant à déstabiliser la sécurité et la stabilité du pays ».

Et de poursuivre, « l'étape actuelle exige que chaque individu, groupes et institutions, s'unissent et prennent conscience de l'importance de l'unité et des transformations dont le monde est témoin et comprendre les défis et les enjeux ». Il affirme que « la loi représente le cadre qui régit le travail des juges et, dans cette perspective, on a veillé à réformer de nombreux textes juridiques dans le but de les adapter à la Constitution et d'incarner les engagements que j'ai pris envers le peuple, au premier rang desquels figure la moralisation de la vie publique et la lutte contre les dérives qui se sont propagées dans la société ». A cette occasion, assure t-il, « nous apprécions les efforts déployés par l'institution législative pour accompagner le gouvernement, afin d'établir une réforme législative globale qui s'adapte à la mutation accélérée de la société, conformément à une vision globale et intégrée et qui soit cohérente avec l'évolution de la réforme nationale et le changement souhaité ».

Davantage d'efforts pour accélérer le rythme du jugement des affaires

Construire l'État de droit nécessite, selon le chef de l'Etat, « un travail assidu et continu en développant et en moralisant l'activité judiciaire afin de garantir sa qualité et son efficacité en assurant une équité envers le justiciable et une protection contre l'arbitraire et la partialité ». Il fait, ainsi, observer que « l'impartialité, la compétence et la probité du juge sont les instruments qui garantissent la protection des décisions qu'il rend au nom du peuple et renforce le noble message qu'il délivre ».

Le Conseil supérieur de la magistrature doit, insiste t-il, « jouer pleinement son rôle, en s'engageant avec toute la détermination nécessaire pour garantir le respect des expertises et l'éthique du pouvoir judiciaire, et en s'opposant à toutes les déviations et transgressions qui nuisent à la crédibilité de ce secteur ». « La Constitution a consacré de nombreux droits. Mais, l'exercice de ce droit n'atteindra pas l'objectif souhaité s'il n'est pas accompagné de procédures contribuant à résoudre l'affaire dans un délai raisonnable », a tenu à préciser le président Tebboune. Pour lui, « les procès qui durent des années créent un sentiment d'insatisfaction chez le citoyen et prolongent ses souffrances pour recouvrer ses droits ».

C'est pourquoi, dit-il, « nous sommes impatients de déployer davantage d'efforts pour accélérer le rythme du jugement des affaires, achever le projet de transformation numérique et bénéficier des mécanismes du règlement électronique du contentieux et du travail tout en introduisant de la flexibilité dans les procédures judiciaires et les simplifier ».

Il ne fait aucun doute, plaide t-il, que « faciliter l'accès à la justice en améliorant les procédures contentieuses et en consacrant des mécanismes de justice préventive contribuera à améliorer la qualité du travail judiciaire et réduira la charge qui pèse sur les tribunaux ». Il tient, enfin, à saluer « les efforts déployés par le secteur judiciaire pour réaliser des avancées significatives dans le domaine de la numérisation, en intégrant les technologies des médias et de la communication dans l'appareil judiciaire, dans le but de répondre aux exigences de la justice électronique ».

Commerce et promotion des exportations

La chaîne de valeurs se met en place

Les défis auxquels sont confrontés les exportateurs ont été au coeur d'un atelier de travail.

Aux portes de la Zlecaf (Zone africaine de libre-échange) l'économie algérienne frémit. L'Algérie, forte de son statut d'État membre d'Afreximbank, acquis en juin 2022, met tout en oeuvre pour que les entreprises nationales accèdent à de nouveaux marchés. Cette adhésion à la banque panafricaine d'import-export (Afreximbank), acteur incontournable de la finance continentale, jumelée aux opportunités que la Zlecaf ne manquera pas d'offrir aux entreprises algériennes, galvanise la volonté politique d'accompagner les opérateurs algériens au-delà des frontières du pays.

C'est à ce titre que le ministère du Commerce et de la Promotion des exportations organise un atelier sur les procédures bancaires, douanières et fiscales relatives à l'exportation.

Cet atelier prévu, aujourd'hui, à Alger, sous l'égide des ministres du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni, et des Finances, Laâziz Faïd, vise à «prendre connaissance des préoccupations et des défis auxquels sont confrontés les exportateurs en termes de procédures financières, bancaires et douanières», est-il précisé. Cet atelier voit la participation de cadres des secteurs du commerce et des finances, de la Banque d'Algérie, des Douanes et des Impôts.

Prendent également part à cet évènement des représentants de l'Association des banques et établissements financiers (Abef), des assurances et de garantie des exportations (Cagex) les présidents d'associations professionnelles et des représentants des filières professionnelles et d'entreprises exportatrices dans divers secteurs.

L'accompagnement des banques et des assurances a été une revendication constante des opérateurs au fort potentiel à l'export.

Dans ce déploiement interafricain, voire mondial, l'Algérie a bien des cartes à faire valoir, et ce dans nombre de secteurs, où, elle est performante dont celui du pharmaceutique, l'agroalimentaire, le textile, le papier, l'électronique... En partant à la conquête des marchés étrangers, il s'agit, comme le rappelle Saïd Djellab, expert économique et commercial international et ancien ministre du Commerce, de faire jouer toute une chaîne de valeurs, locale, régionale et continentale devant prévaloir à l'approche de la Zlecaf.

Cette chaîne de valeurs participe à créer de la valeur ajoutée, tout en pesant sur des paramètres clés comme les droits de douanes et la création de label, dont celui du «Made in Africa». À en croire nombre d'opérateurs algériens, la plus grosse difficulté qui persiste en Afrique est celle qui consiste à sécuriser les paiements.

«Le rapatriement de l'argent en Afrique demeure un souci majeur pour l'exportateur aujourd'hui. Nous sommes passés de 120 jours à 180 jours, un délai autorisé par la Banque d'Algérie, ce qui est déjà appréciable.

Le plus dur reste de trouver les bons partenaires qui puissent distribuer nos produits et assurer le paiement des factures en temps voulu, et c'est pour cette raison que les choses prennent souvent du temps», a eu par exemple à confier à L'Expression, Amor Habès patron de Faderco et qui a fait le choix d'aller vers l'Afrique, un choix qu'il qualifie de stratégique.



La Banque mondiale avertit

Le baril pourrait dépasser les 150 dollars

La guerre au Moyen-Orient fera flamber les cours de l'or noir, estime dans son dernier rapport l'institution de Bretton Woods.

La probabilité d'un baril à 100 dollars refait à nouveau surface. Les bombardements et les pilonnages sauvages que mènent l'entité sioniste contre la population de la bande de Ghaza pourraient déboucher sur un embrasement de la région. Le Moyen-Orient est incontestablement sur une poudrière. Sa probable explosion aura inévitablement des conséquences sur le marché mondial du pétrole. Les prix du baril pourraient dépasser les 150 dollars. C'est la Banque mondiale qui en fait le constat.

La guerre entre Israël et le Hamas, déclenchée par l'attaque sans précédent du mouvement islamiste palestinien le 7 octobre dernier, pourrait provoquer un nouveau choc de prix sur les matières premières, a prévenu l'institution de Bretton Woods, dans son dernier rapport publié le 30 octobre dernier.

Depuis le début du conflit, le prix du pétrole a d'ores et déjà augmenté de 6%. Or, le risque de le voir s'étendre plus largement dans la région pourrait entraîner une hausse encore plus sensible des prix, tant du pétrole que des produits agricoles, assurent les rédacteurs de ce document. «Le conflit au Proche-Orient vient s'ajouter au plus gros choc sur le marché des matières premières depuis les années 1970 provoqué par (le conflit armé russo-ukrainien, ndlr)», a fait remarquer le chef-économiste de l'institution financière internationale, Indermit Gill.

«Les décideurs politiques doivent être vigilants. Si le conflit (entre l'entité sioniste et le mouvement de résistance palestinienne Hamas, ndlr) devait gagner en intensité, l'économie mondiale devrait faire face à un double choc énergétique pour la première fois depuis des décennies», a-t-il averti.

Le prix du baril ne serait pas loin des 150 dollars. Voire plus. L'impact dépendra grandement de ses effets sur les exportations de pétrole dans le monde, estime la Banque mondiale. Trois scénarios sont prévus. Dans le cas d'un impact limité, le prix du pétrole pourrait monter de 3%

à 13%, pour atteindre entre 93 et 102 dollars. Dans le scénario médian, le pétrole atteint une fourchette comprise entre 109 et 121 dollars.

Dans le scénario du pire, le pétrole atteint des sommets, entre 140 et 157 dollars, soit potentiellement supérieur au record absolu de 147,50 dollars, observé en 2008, peut-on lire sur le site du quotidien français La Tribune. Il faut savoir que le baril de Brent qui, après avoir frôlé les 140 dollars le 7 mars 2022, deux semaines après le début du conflit armé entre la Russie et l'Ukraine, non loin de son record absolu de juillet 2008 où il avait dépassé les 147 dollars, lors de la crise financière (Subprimes) aux États-Unis tourne aujourd'hui autour des 85 dollars. Alors que la référence américaine, le West Texas Intermediate (WTI) affiche un peu plus de 80 dollars. Il faut souligner que, la Banque mondiale qui avait fait part de ses craintes, n'avait jusque-là pas osé un scénario chiffré qu'aurait impacté un conflit armé généralisé au Moyen-Orient.

La guerre risque d'avoir «un grave impact sur le développement économique», avait prévenu, à ce propos le président de l'institution de Bretton Woods, Ajay Banga, à l'ouverture de la conférence Future Investment Initiative (FFI) à Riyadh, la semaine passée. «Je pense que nous nous trouvons à un moment très dangereux», a-t-il souligné.

Moscou et Riyadh prolongent leurs coupes

Les prix du pétrole font un bond significatif. Un coup de fouet après que l'Arabie saoudite et la Russie ont annoncé la prolongation de la baisse de leurs productions jusqu'à la fin de l'année. Les deux poids lourds du marché de l'or noir, membres influents de l'Opep+, ont décidé durant le week-end qu'ils maintiendraient leurs baisses de production et d'exportation dans les volumes prévus jusqu'à la fin de l'année.

La Russie poursuivra une réduction volontaire déjà annoncée «de 300000 barils par jour de l'offre de pétrole et de produits pétroliers sur les marchés mondiaux jusqu'à la fin du mois de décembre 2023», a déclaré dimanche dans un communiqué le vice-Premier ministre russe Alexandre Novak.

L'Arabie saoudite a, quant à elle, confirmé dans une déclaration séparée sa coupe de production d'un million de barils par jour jusqu'à la fin de l'année, a indiqué dimanche l'agence de presse officielle saoudienne SPA.



PLF 2024: Le tabac plus cher

Le tabac coûtera plus cher l'année prochaine. Le projet de loi de finances (PLF) 2024, présenté samedi devant la Commission des finances et des budgets de l'APN, prévoit d'augmenter la taxe additionnelle sur les produits tabagiques de 13 dinars (DA), en passant de 37 à 50 DA.

Selon l'exposé des motifs, cette proposition de mesure « vise à réaménager les dispositions de l'article 36 de la loi de finances pour 2002, modifié et complété, ayant institué la taxe additionnelle sur les produits tabagiques à l'effet de réviser à la hausse le tarif de cette taxe de 37 à 50 DA (augmentation de 13 DA par paquet, bourse ou boîte, soit 35% du montant de la taxe) et de revoir, par voie de conséquence, l'affectation du produit de cette taxe.

La finalité de cette mesure a pour objet, d'une part, de réduire la consommation du tabac et la charge de morbidité associée à travers la soumission de ce produit à une forte imposition. D'autre part, augmenter les recettes fiscales.

La mesure devrait assurer des recettes supplémentaires d'environ 19,3 milliards de dinars, selon le gouvernement.

Ce dernier justifie cette augmentation par le niveau très faible de la pression fiscale sur le paquet de cigarettes en Algérie comparativement à d'autres pays.

En effet, rappelle-t-il, la pression fiscale en Algérie se situe entre 50 et 56% en fonction des prix des cigarettes, alors qu'elle se situe entre 65 et 87% pour certains autres pays, tels que la Tunisie (70%) et la France (85%).

L'épidémie de tabagisme fait plus de 8 millions de morts chaque année dans le monde. Sur ces 8 millions, 7 millions sont dus à la consommation directe de tabac, et quelque 1,3 million sont des non-fumeurs qui sont involontairement exposés à la fumée du tabac (4).

Algérie 360°

L'Intelligence Artificielle, fer de lance de la réforme bancaire en Algérie

La réforme bancaire en Algérie prend un tournant décisif avec l'intégration de l'intelligence artificielle (IA), comme l'a souligné le ministre des Finances, Laâziz Faïd, lors de la Journée mondiale de l'épargne à Alger. Cette transformation numérique, loin d'être une option, est présentée comme une nécessité pour un secteur bancaire et financier à la fois efficace et développé.

Dans son discours, le ministre Faïd a mis en exergue l'importance de l'éducation financière comme fondement d'une inclusion financière réussie. Il appelle à la mise en place d'un partenariat solide entre l'Association des Banques et Établissements Financiers (Abef) et les secteurs de l'éducation et de la formation. L'objectif est clair : élaborer un programme annuel pour renforcer la culture financière à travers toutes les strates de la société algérienne. Une feuille de route est recommandée pour informer et sensibiliser la population sur leurs droits et devoirs vis-à-vis des banques et établissements financiers.

Cela passe par une communication efficace et des initiatives pédagogiques, telles que le programme national de l'éducation financière qui s'étendra bientôt aux lycéens, avec des récompenses pour les plus méritants et la création d'une plateforme nationale de l'éducation financière prévue pour avril 2024.

L'IA : un levier de modernisation et de protection des consommateurs

Dans ce contexte, l'intelligence artificielle est saluée par le ministre comme la promesse d'un levier essentiel pour la modernisation du secteur financier algérien et la protection des consommateurs. L'IA est envisagée comme une technologie de rupture, capable de transformer en profondeur les services financiers traditionnels en introduisant des solutions innovantes et performantes.

Dans le détail, l'IA permet une personnalisation accrue des services financiers, offrant aux clients des produits adaptés à leurs profils et besoins spécifiques. Les algorithmes prédictifs peuvent anticiper les demandes des clients et proposer des solutions proactives, améliorant ainsi l'expérience utilisateur et la satisfaction client.

Cette technologie avancée joue également un rôle crucial dans la détection des fraudes et des transactions suspectes, renforçant la sécurité des opérations bancaires et la confiance des consommateurs dans le système financier. Bien des secteurs ont d'ailleurs commencé à exploiter ces possibilités au cours des dernières années. Les sites de jeu d'argent comme ce casino en ligne, par exemple, qui sont en contact avec les banques dans le traitement des transactions des joueurs ayant réalisé des gains sur leurs machines à sous ou leurs tables de baccarat, de roulette, de craps ou de blackjack et doivent garantir aux autorités qui les régissent l'existence de mesures destinées à empêcher tout blanchiment d'argent à travers leur plateforme, se dotent de plus en plus d'algorithmes basés sur l'intelligence artificielle afin de garantir une fiabilité maximale à leurs joueurs.

Il y a fort à parier que de tels algorithmes vont dans les prochaines années s'étendre à tous les domaines marchands en ligne. M. Faïd a d'ailleurs à ce sujet mis en lumière le potentiel de l'IA à réduire les coûts opérationnels, permettant ainsi aux banques de proposer des tarifs plus compétitifs tout en maintenant, voire en améliorant, la qualité du service.

تيارت: أكثر من 4 آلاف مسجل بالمركز الولائي للضرائب يعتمدون على المنصة

الرقمية "جبايتك "

يعتمد 4.073 متعاملا اقتصاديا بتيارت على المنصة الرقمية "جبايتك" للتصريح بضرائبهم عن بعد من أصل 4.526 مسجلا بالمركز الولائي للضريبة، حسبما علم اليوم الاثنين لدى المدير الولائي للضرائب، أحمد بن يحيى بن شرقي.

و أكد السيد بن شرقي أن هذه المنصة الرقمية التفاعلية التي انطلق العمل بها بالمركز الولائي للضرائب سنة 2018 ، أثبتت فعاليتها و مرونتها من خلال التجاوب "الكبير" للمتعاملين الخاضعين للنظام الحقيقي للضريبة في فترة قصيرة بعد اعتمادها.

و قد مكن العمل بهذه المنصة من تخفيف الضغط الذي كانت تعرفه الشبايبك الخاصة بالتصريح بالضريبة يومي 19 و 20 من كل شهر بعد أن أصبح متاحا للمتعاملين التصريح بضرائبهم و الاطلاع على وضعياتهم الجبائية دون الحاجة الى التنقل الى المركز، يضيف ذات المسؤول.

و قد تم بلوغ هذه النتائج من خلال اجتماعات تنسيقية مع المحاسبين المعتمدين و كذا ممثلي الفئات المهنية، على غرار الاتحاد الوطني للتجار و الحرفيين و غرفة التجارة و الصناعة تم خلالها شرح مزايا هذه المبادرة التي تمكن المتعامل من الولوج الى المنصة في غضون 48 ساعة على الأكثر بعد التسجيل الإرادي و الحصول على رقم سري، وفق السيد بن شرقي.

و أشار ذات المسؤول إلى أن المتعاملين المسجلين بهذا المركز ينشطون بعدة قطاعات، كمؤسسات البناء و مكاتب المحاسبة و الدراسات و تجار الجملة و الصيادلة و العيادات الطبية و المحاجر و المطاحن و النقل و محطات الوقود و وحدات إنتاج مختلفة.

و لتعميم العمل بهذه المنصة الرقمية، انطلق امس الأحد العمل بالمنصة بالمركز الجوّاري للضرائب لمدينة تيارت بإشراف من المدير الجهوي للضرائب لناحية الشلف، حسان بلمختار، و بحضور والي تيارت، علي بوقرة.

و أوضح السيد بلمختار ل /وأج على هامش المراسم التي أقيمت بالمناسبة، أن هذه المنصة الرقمية تقدم عدة مزايا للخاضعين للنظام الجزافي للضريبة و كذا المواطنين القاطنين في نطاق اختصاصها الجغرافي فيما يتعلق بالتصريح عن بعد عن ضرائبهم و الحصول على وثائق دون الحاجة الى التنقل.

و تساعد هذه المنصة من جهة أخرى أعوان الإدارة الضريبية في عمليات الرقابة و التحصيل و جمع المعلومات لجعل النظام الضريبي يتمتع بالفعالية و المرونة، وفق نفس المسئول.

و ذكر أن منصة "جبايتك" سبقتها منصات أخرى تم إطلاقها على غرار "مساهمتكم" إضافة الى الموقع الالكتروني للمديرية العامة للضرائب الذي يمكن المواطنين من الاطلاع على المنظومة القانونية للقطاع و كذا نسخ وثائق جبائية و كذا التواصل مع الإدارة المركزية عبر البريد الالكتروني.

و أحصى المركز الجوازي للضرائب لمدينة تيارت منذ بداية العام الجاري 14.285 مسجلا في النظام الضريبي الجزائري من أصحاب المهن الحرة و 1.438 مؤسسة و حرفيين مستفيدين من امتيازات ضريبية على غرار المؤسسات التي أنشئت في اطار الوكالة الوطنية لدعم المقاولاتية و الصندوق الوطني للتأمين على البطالة و الوكالة الوطنية لتسيير القرض المصغر و كذا المواطنين المعنيين بالرسم على السكن و المحلات التجارية و غيرها.



مدير الجمارك الجديد يُحضر لمخطط محكم لحماية الاقتصاد

..2024 موعداً لكبح الفساد وتهريب العملة وتبييض الأموال!

يعكف حالياً المدير العام الجديد للجمارك، عبد الحفيظ بخوش، على إعادة ترتيب بيت الجهاز الجمركي، من خلال إعداد مخطط محكم، سيتم تطبيقه ابتداء من 2024، يعتمد على إجراءات جديدة لحماية الاقتصاد الوطني، من خلال كبح مخالفات قانون الصرف، وعمليات تهريب العملة الصعبة وتبييض الأموال، إلى جانب الرقابة الصارمة على المواد الممنوعة من الاستيراد، لأجل وضع حد لكل أساليب التحايل التي يتم من خلال تسريب تلك الممنوعات تحت غطاء "بند التعريف الجمركية المشابهة".

وكشفت مصادر "الشروق" أن بخوش يقود حالياً ثورة في جهاز الجمارك الذي عرف في الأشهر الأخيرة فضائح فساد متتالية، على شاکلة التحقيقات التي تم فتحها من طرف مصالح الأمن وكذا القطب الجزائري الاقتصادي والمالي والمتعلقة بالعمليات المشبوهة لجمركة سيارات مستوردة والتلاعب بالفواتير مع التهرب الضريبي على مستوى مينائي وهران ومستغانم، ثم على مستوى ميناء الجزائر العاصمة شهر جوان الماضي، وهو التحقيق الذي جر أزيد من 17 إطارا جمركيا إلى السجن، ووضع عددا آخر تحت الرقابة القضائية في انتظار ما يسفر عنه ضم جميع الملفات من طرف قاضي التحقيق للقطب الاقتصادي والمالي بسيدي محمد.

وأفادت مصادرنا بأن الجمارك قطاع حساس وأداة فعالة وحلقة أساسية من حلقات مراقبة التجارة الخارجية في مسألة مراقبة البضائع والسلع عند الاستيراد والتصدير، وكذا مراقبة حركة رؤوس الأموال من وإلى الخارج، باعتبار أن هذا الأخير تمر عليه معاملات تجارية بملايير الدولارات سنويا، لذلك يعمل المدير العام الجديد، الذي تم تنصيبه شهر سبتمبر المنصرم، على التدقيق والتمحيص في جميع الملفات التي لها علاقة بحماية الاقتصاد الوطني ووقايتها، مع إعطاء أوامر صارمة لدعم مشاريع الرقمنة ونظام المعلومات وتحسين ظروف عمل المستخدمين، في سبيل تطوير أداء القطاع وتجسيد التوجه الاستراتيجي الاقتصادي الجديد بمختلف أبعاده، لاسيما التجسيد الميداني لكل الأطر الجديدة لترقية الصادرات وبعث المبادلات التجارية.

وإلى ذلك، فإن المسؤول الجديد عن قطاع الجمارك يعمل على إعادة النظر في توزيع العنصر البشري، إذ من المنتظر حسب - مصادرنا - أن يقوم خلال الأيام المقبلة بإجراء حركة واسعة على المستويين المركزي والجهوي، مع إعادة الاعتبار للكفاءات النزيهة التي تم استبعادها عن مناصبها، كما ستمس الحركة رؤساء مفتشيات أقسام الجمارك للمطارات والموانئ والحدود البرية وكذا رؤساء المصالح الجهويين للمراقبة ومكافحة الغش الذين مكثوا في مناصبهم أزيد من 5 سنوات، والهدف من وراء ذلك هو تنفيذ خطة الحد من مخالفات قانون الصرف وتهريب العملة الصعبة وتبيض الأموال، حسب مصادرنا.



سونلغاز توافق مبدئيا على الدخول في مشروع بنك معلوماتي إلكتروني حول أملاك الدولة

أبدى الرئيس المدير العام لسونلغاز، مراد عجال، موافقته المبدئية بخصوص مشروع "البوابة الجغرافية فضاء الجزائر". المتمثل في بنك معلومات إلكتروني حول أملاك الدولة. مشيرا إلى ضرورة إعطاء هذا الأخير حقه. من حيث المناقشة والبحث ليتم اتخاذ القرارات المناسبة بخصوص شكل وآليات الشراكة.

للإشارة، استقبل الرئيس المدير العام لسونلغاز، مراد عجال، المدير العام لأملاك الدولة، عبد الرحمان خدي. حيث قدّم هذا الأخير عرضا لسونلغاز للمشاركة ضمن مشروع "البوابة الجغرافية فضاء الجزائر" المتمثل في بنك معلومات إلكتروني حول أملاك الدولة. والذي يقدم خدمة عمومية للمؤسسات والمواطنين من حيث تسهيل الوصول إلى المعلومات الخاصة بأملاك المؤسسات العمومية.

وقد أكد عبد الرحمان خدي، المدير العام لأملاك الدولة، حرصه على إشراك سونلغاز في هذا المشروع الطموح. وذلك بالنظر إلى مستوى الخبرة التي تمتلكها في مجال الرقمنة. وكذا باعتبارها من أكبر المؤسسات العمومية من حيث رصيد أملاكها.



تصدير.. تنظيم ورشة عمل حول الإجراءات البنكية والجمركية والضريبية

تنظم وزارة التجارة وترقية الصادرات، هذا الثلاثاء، ورشة عمل حول الإجراءات البنكية والجمركية والضريبية الخاصة بعملية التصدير.

و حسب بيان للوزارة، تهدف هذه الورشة التي ستعقد بالجزائر العاصمة تحت إشراف كل من وزير التجارة وترقية الصادرات. الطيب زيتوني، ووزير المالية لعزیز فايد، إلى الاضغاء إلى الانتشغالات والتحديات التي تواجه المصدرين. فيما يتعلق بالإجراءات المالية والمصرفية والجمركية. وسيشارك في هذه الورشة كل من إطارات قطاع التجارة وترقية الصادرات، والهيئات تحت الوصاية، وإطارات قطاع وزارة المالية، وبنك الجزائر، والجمارك، والضرائب، حسب ذات البيان. كما ستشهد ذات التظاهرة، مشاركة ممثلي الجمعية المهنية للبنوك والمؤسسات المالية، وممثلي البنوك، وممثلي الشركة الجزائرية لتأمين وضمان الصادرات، علاوة عن رؤساء الجمعيات المهنية، وممثلين عن الشعب المهنية ومؤسسات مصدرة في عديد القطاعات.



إجراءات لضمان نجاح فتح مكاتب الصرف

أكد وزير المالية لعزیز فايد في الحوار الذي خص به "الخبر" ونشره تباعا، أن السلطات المصممة على إنجاز عملية فتح مكاتب الصرف واتخذت لذلك جملة من الاجراءات.

استعادة الأموال المنهوبة

في إطار المسعى الشامل الذي أطلقه السيد رئيس الجمهورية، تعمل جميع مصالح وأجهزة الدولة بتنسيق، كل في مجال اختصاصها، من أجل استرجاع الأموال المنهوبة، سواء أكانت داخل البلاد أو خارجها، عبر مسارات قضائية وإدارية متكاملة.

لتجسيد هذا المسعى على المستوى الداخلي تسهر مصالح أملاك الدولة ومصالح الخزينة العمومية بصفة مستمرة، بالتنسيق مع الجهات القضائية المختصة، على تنفيذ قرارات العدالة النهائية القاضية بمصادرة الأموال والأملاك المنهوبة في إطار قضايا مكافحة الفساد.

لتفعيل عمليات المصادرة تم، طبقاً لتوجيهات السيد رئيس الجمهورية، إنشاء تخصيص خاص بالأموال والأملاك المنهوبة المصادرة أو المسترجعة في إطار قضايا مكافحة الفساد بموجب المادة 43 لقانون المالية التكميلي لسنة 2021.

وتتكون إيرادات هذا الصندوق من الأموال المصادرة بناء على أحكام قضائية نهائية والأموال المسترجعة من الخارج ونتاج بيع الأملاك المصادرة أو المسترجعة.

وتتشكل الأموال المصادرة من أملاك عقارية ومنقولة ومن أرصدة مقيدة في حسابات بنكية.

على المستوى الخارجي، تواصل مصالح الدولة المختصة عملية تنفيذ الاتفاقات الدولية الثنائية ومتعددة الأطراف وكذا الإنابات القضائية من أجل تحديد الأموال المهربة إلى الخارج وحجزها ومصادرتها واستردادها.

ورغم الصعوبات التي تعترضه، قطع مسعى استرجاع الأموال المنهوبة خطوات معتبرة، خاصة على المستوى الداخلي.

مكاتب الصرف

لتجنب الوقوع في أخطاء التجارب السابقة وضمان نجاح فتح مكاتب صرف ستتخذ الحكومة الجزائرية جملة من الإجراءات الهيكلية التي ستسهم في توحيد سعر صرف الدينار وبالتالي امتصاص السوق السوداء وذلك من خلال تقليص الفجوة بين السوق الرسمية والسوق السوداء، هذا سيساعد في تقليل التعاملات في إطار السوق السوداء. كما يعد تحقيق التوازن بين العرض والطلب على العملة وتعزيز الثقة في السوق الرسمية أمراً بالغ الأهمية لضمان نجاح هذه المبادرة.

إن قرار المراجعة العميقة لنص القانون النقدي والمصرفي يعد استجابة لتطور البيئة البنكية وسباق الاقتصاد الكلي، التي طرحت تحديات مهمة من حيث تحديد السياسة النقدية والتطور التكنولوجي ومراقبة المخاطر وتقنين المهنة، حيث يدخل القانون النقدي والمصرفي الجديد في إطار الإصلاحات التي باشرتها السلطات العمومية من أجل إعادة هيكلة القطاع المصرفي والمالي في الجزائر بما يتماشى والمنظومة الاقتصادية العالمية لمواكبة المستجدات والاستجابة لمقتضيات الإصلاح الاقتصادي المنشود، حيث يهدف هذا النص القانوني إلى تعزيز حوكمة النظام المصرفي، على رأسه بنك الجزائر، وتحسين شفافيته، مع منح مجلس النقد والقرض صلاحيات جديدة تمكنه من مرافقة التحولات التي تشهدها البيئة المصرفية، إلى جانب توسيع صلاحياته في مجال اعتماد البنوك الاستثمارية والبنوك

الرقمية ومقدمي خدمات الدفع والوسطاء المستقلين والترخيص بفتح مكاتب الصرف، فضلا عن تعزيز حوكمة ودور اللجنة المصرفية كسلطة إشراف.

إن وضع إطار قانوني جديد يحكم النشاط النقدي والمصرفي، الذي يندرج ضمن الالتزامات الـ54 لرئيس الجمهورية، السيد عبد المجيد تبون، المتعلق بالإصلاحات الكبرى للحوكمة المالية في الجزائر، يهدف إلى موازنة تطوير البيئة البنكية مع الانتقال الاقتصادي والمالي والتكنولوجي الذي تعرفه الجزائر واستجابة للتحديات الجديدة المطروحة.

وبالرجوع إلى مسألة فتح مكاتب الصرف، من المهم أن تكون هذه العملية مفتوحة وشفافة وذلك عبر توفير بيانات دقيقة ومحدثة عن العمليات المالية، هذا ما يساعد في الحد من الفساد، كذلك من خلال ضمان وجود بنية تحتية ملائمة لمكاتب الصرف هذه.

وتكمن أهم المفاتيح التي يمكنها المساهمة بشكل فعال وجوهري في هذه العملية في توعية الجمهور حول أهمية اللجوء إلى السوق الرسمية والفوائد التي قد تعود عليهم وعلى الاقتصاد الوطني بصفة عامة، من خلال انضمامهم إلى هذه القناة الرسمية.

الجدير بالذكر أنه تم إعداد نظام متعلق بمكاتب الصرف من طرف بنك الجزائر، يحدد ترخيص وتأسيس واعتماد ونشاط مكاتب الصرف، وهو يندرج في إطار تنفيذ أحكام القانون رقم 09-23 المؤرخ في 21 جوان 2023، المتضمن القانون النقدي والمصرفي الذي يهدف إلى إرساء إطار منظم ومتناسق لتسهيل عمليات الصرف بصفة تدريجية. كما تجدر الإشارة إلى أن نشاط مكاتب الصرف سيشمل عدة عمليات بيع وشراء لصالح المقيمين وغير المقيمين، مع العلم أن عمليات بيع العملات الأجنبية القابلة للتحويل بصفة حرة بالنسبة للمقيمين تتعلق بحق الصرف أو مئحة الصرف من أجل السفر إلى الخارج وتكاليف الدراسة والتربصات وتكاليف المهمة والرعاية الطبية في الخارج. ويشكل هذا النظام مرحلة أولى في عملية تحديث الإطار التنظيمي الذي يحكم عمليات الصرف، والذي يجب أن يستوفي شروط تنمية الاقتصاد الوطني.



تدابير مشروع قانون المالية الجديد ستحسن الوضع الاقتصادي.. حميدوش:

زيادة الدخل الأسري بنمو الاقتصاد الوطني سنة 2024

□ توفر فرص عمل جديدة وانخفاض في معدل البطالة

□ الإجراءات المتخذة يدفع إلى تراجع أسعار السلع الأساسية

□ 10% ارتفاع حجم الصادرات خارج المحروقات في 2024

□ زيادة الاستثمارات بـ5.5% بفضل تعافي المداخيل

يتوقع الخبير الاقتصادي، أحمد حميدوش، أن تنعكس معدلات النمو التي ستسجل في قطاعات المحروقات، الفلاحة، والصناعة بعد دخول حيز التطبيق التدابير والتحفيزات التي تضمنها مشروع قانون المالية لسنة 2024، بشكل إيجابي على الاقتصاد الوطني والاستهلاك الأسري والمداخيل، حيث من المتوقع أن تعرف أسعار بعض المواد الأساسية انخفاضا، مع توقع ارتفاع الصادرات بنسبة 10% وزيادة الاستثمارات بنسبة 5.5%.

لم يستبعد حميدوش في تصريحه لـ"المساء"، أمس، وجود بعض التحديات والعقبات التي قد تؤثر على تحقيق هذه التوقعات، مثل ارتفاع أسعار المواد الخام والصراعات الإقليمية الجيوسياسية، ما يستدعي التفكير في اتخاذ الإجراءات اللازمة لمعالجتها في وقتها، على غرار تنويع الاقتصاد، وتعزيز القدرات الإنتاجية، وتحسين البنية التحتية والاهتمام أكثر بسوق النفط والغاز.

وأضاف حميدوش أنه من المتوقع أن يساهم نمو قطاعات المحروقات، الفلاحة، والصناعة في زيادة الناتج المحلي الإجمالي، حيث ينتظر أن يحقق الناتج المحلي الإجمالي الحقيقي نموا بنسبة 3.4% في 2024 ويسجل قيمة مضافة جديدة مقدرة بـ 11.4 مليار دولار أمريكي، مقابل نمو بنسبة 2.9% في عام 2023.

وأشار محدثنا إلى أنه من المتوقع أن ترتفع الصادرات بنسبة 10%، ما سيساهم في تحسين ميزان المدفوعات، بفضل المؤشرات الاقتصادية التي جاء بها قانون المالية، فيما يبقى من المنتظر أن يصل معدل النمو الاقتصادي متوسطا قدره 3.5% في عام 2024، وبلوغ الناتج المحلي الإجمالي حوالي 1.5 تريليون دينار.

وفيما يخص التأثير على الاستهلاك الأسري، فيعتقد الخبير الاقتصادي أن يساهم نمو الاقتصاد الوطني في زيادة الدخل المتاح للأسر، ما سيساهم في زيادة الاستهلاك الأسري، مشيرا إلى أنه من المتوقع أن تتخفف أسعار السلع الأساسية بفضل الإجراءات المتخذة بتخفيض الرسم على القيمة المضافة الذي سيشمل بعض المواد الأساسية الواسعة الاستهلاك المستوردة واللحوم البيضاء، ما سيساعد الأسر على تلبية احتياجاتها الأساسية خلال الثلاثي الرابع الذي يتوقع فيه الخبراء أن تعرف فيه بعض هذه المواد انخفاضا في الأسعار على المستوى العالمي، على حد قول الخبير، الذي يرى أن قانون الموازنة سيتمكن من تسجيل زيادة بنسبة 4.5% في الإنفاق الاستهلاكي في عام 2024.

وأكد حميدوش أن مداخيل نمو قطاعات المحروقات، الفلاحة، والصناعة خلال سنة 2024 بالنظر إلى التدابير المتخذة في مشروع قانون المالية ستؤدي إلى زيادة حجم الاستثمارات، ما سيوفر فرص عمل جديدة بتوظيف والتخفيض من معدل البطالة، وعليه يبقى من المنتظر من قانون المالية لسنة 2024 الوصول إلى زيادة بنسبة 5.5% في الاستثمارات لعام 2024، باستثمارات إجمالية متوقعة ستبلغ حوالي 2.3 تريليون دينار أي ما يعادل 17.8 مليار دولار أمريكي، منها 3,5 مليار دولار

أمريكي استثمارات أجنبية، والباقي من هذا المبلغ أي 17,8 مليار دولار أمريكي سيكون عبارة عن استثمارات وطنية، بما فيها الشراكة، وهو يسمى في الاقتصاد بـ"استثمارات اسمية"، لأنها نوايا استثمارات لازالت في مرحلة النضج والتجسيد، وتطبيقها ليس مؤكداً في ظل الظروف والعراقيل التي قد تطرأ وأمام تحديات البيروقراطية، على حد قوله.

أما بالنسبة للأجور فستعرف هي الأخرى زيادة بنسبة 5% خلال سنة 2024 كما أعلن عنه رئيس الجمهورية، ما سيساهم في تحسين مستوى المعيشة للأسر نسبياً بالنظر إلى التضخم المسجل.

ويشكل عام قال محدثنا بأن معدلات النمو المسجلة في قطاعات المحروقات، الفلاحة، والصناعة ستؤدي إلى تحسين الأوضاع الاقتصادية في الجزائر، حيث ينتظر من النمو الاقتصادي الوطني زيادة ظرفية للاستهلاك الأسري، مع تسجيل تحسن نسبي للمداخيل.

BUREAUX DE CHANGE

Le gouvernement veut éviter les erreurs du passé

Le ministre des Finances, Aziz Fayed, a confirmé, que les autorités sont déterminées à faire du processus d'ouverture des bureaux de change un succès et ont pris un certain nombre de mesures à cet effet.

Il s'agit d'unifier le taux de change du dinar et ainsi absorber le marché noir en réduisant l'écart entre le taux de change du dinar et le marché noir, et donc contribuer à limiter les transactions dans le cadre du marché noir. Le gouvernement prendra dans ce sens, selon le ministre, dans un entretien accordé à notre confrère Al Khabar, un certain nombre de mesures structurelles pour éviter de commettre les erreurs des expériences précédentes et assurer le succès de l'ouverture des bureaux de change. Le but est de parvenir à un équilibre entre l'offre et la demande de monnaie et renforcer la confiance dans le marché officiel sont également essentiels pour garantir le succès de cette initiative. Le processus d'ouverture des bureaux de change doit être transparent et fournir des données précises et actualisées sur les opérations financières, ce qui contribue à réduire la corruption. L'accent est mis sur l'éducation du public pour l'amener à recourir au marché officiel avec la connaissance des avantages qui peuvent en résulter pour le citoyen et pour l'économie nationale en général. L'ouverture des bureaux de



change fera-t-elle disparaître effectivement le marché noir de la devise qui porte atteinte à la valeur de la monnaie nationale, le dinar algérien, et de ce fait constitue un crime contre l'économie nationale ? En fait, c'est la lutte contre l'informel, inscrite comme priorité par le président Tebboune, qui fera disparaître les marchés noirs, dont celui de la devise, cette grossière anomalie qui consiste, pour tous, à changer leurs dinars en devises, ou réciproquement, dans la rue, en plein air, ou parfois dans des bicoques à la devanture trompeuse. Une anomalie banalisée et rendue pratiquement « normale » comme si cette pratique était légale. Nos compatriotes qui viennent de l'étranger pour séjourner dans leur pays, fréquentent ces marchés dont ils ont les adresses, pour changer leurs devises en dinars, de main à main, plus avantageusement, de très loin, qu'en procédant, en

conformité avec la loi, dans un guichet de banque. Autant d'argent qui échappe au contrôle des services de l'État, à la fiscalité,.... Tout le monde sait que c'est un marché illégal, mais son activité se fait au grand jour avec une « agressivité ». Il y a quelques semaines, Laaziz Fayed avait expliqué aux membres de la Commission des Finances et du Budget de l'Assemblée populaire nationale (APN), que le texte réglementaire de la Banque d'Algérie relatif aux conditions d'autorisation, de constitution, d'agrément et d'exercice des bureaux de change, serait suivi de procédures précises concernant l'origine des devises, la marge bénéficiaire en devises et d'autres détails. Le journal officiel daté du 30 octobre 2023 a publié le règlement adopté par le Conseil monétaire et bancaire, fixant les conditions relatives à l'autorisation de constitution, à l'agrément et à l'exercice de l'activité des bureaux de chan-

ge. Par bureau de change, il est entendu, selon ce règlement, toute société de change créée selon les formes prévues par l'article 91 de la loi monétaire et bancaire, pour effectuer les opérations de change manuel que le règlement définit avec précision. Il s'agit d'opérations de vente, contre monnaie nationale, de monnaies étrangères librement convertibles, au profit des personnes physiques résidentes (droit ou l'allocation de change au titre de voyages à l'étranger, de soins médicaux à l'étranger, de frais de mission, de frais d'études et de stages), de personnes physiques non-résidentes (reliquat dinars en leur possession à la fin de leur séjour en Algérie et provenant d'une cession de devises préalablement réalisée). Une série de textes d'application de la Loi monétaire et bancaire du 21 juin 2023 seront promulgués successivement dans ce cadre.

M. R.

PLF 2024

Cigarettes et tabac à priser, plus chers

Ce n'est pas une niche, à proprement parler dans le langage financier, mais ce que peut receler l'industrie du tabac comme potentielle source d'impôts à récolter n'est pas à négliger. Il faut voir, en effet, comment on procède dans de nombreux pays, aussi bien parmi les plus avancés que ceux du niveau économique de l'Algérie, dans l'imposition de l'industrie du tabac et ses dérivés.

Pour les hausses des impôts et taxes, dans son projet de loi de finances (PLF), le gouvernement propose pour l'imposition des fabricants de tabac d'établir une sorte d'échelle selon leur taux d'intégration. Ainsi, l'impôt sur le bénéfice des sociétés (IBS) pour les fabricants de tabacs est de 16% lorsque le taux d'intégra-

tion de la taxe additionnelle sur le tabac de 13 dinars d'un coup induira de fait l'augmentation des prix des cigarettes qui, à l'heure où vont les révisions à la hausse des taxes, se rapprochent des prix sur les tabacs pratiqués ailleurs.

Azedine Maktour



tion est de 40% au minimum, alors que si ce dernier est inférieur à 40%, le taux d'IBS est de 20%. De quoi inciter peut-être le recours par les cigarettiers aux producteurs locaux de tabac local, même si ceux-ci ne sont pas des masses. Il faut savoir que l'Organisation mondiale de la santé (OMS) recommande pour les cigarettes une part fiscale totale représentant au moins 75% du prix de vente au détail. Ceci dans le but évident de faire augmenter les prix et espérer ainsi diminuer le nombre de fumeurs de par le monde. En Algérie, où le prix du tabac n'en finit pas de prendre de la hauteur, il a été décidé par une ordonnance datant de juin 2021, portant loi de finances complémentaire 2021, dans le code des impôts directs et taxes assimilées, l'introduction d'un article (150 bis) instituant un impôt complémentaire sur les bénéfices des sociétés applicable aux sociétés de fabrication de tabacs. L'assiette d'imposition de cet impôt est celle soumise à l'impôt sur les bénéfices des sociétés dont le taux est fixé à 10%, stipule le même article qui précise que cet impôt complémentaire est recouvré dans les mêmes conditions que l'impôt sur les bénéfices des sociétés.

En outre, dans le texte du PLF 2024 en discussion en ce moment, il est annoncé que la taxe additionnelle sur les produits tabagiques devrait être portée à 50 dinars par paquet alors que jusque-là elle est de 37 dinars. C'est une disposition qui induira une augmentation de 13 dinars par paquet ou boîte, soit 35% du montant de la taxe. La mesure devrait permettre d'enregistrer des recettes supplémentaires de plus de 19 milliards de dinars. Cette augmen-

Le Soir
D'ALGERIE

FINANCE ISLAMIQUE

Les banques algériennes préparent le lancement de nouveaux produits

Les banques publiques algériennes se préparent à introduire de nouveaux services et produits de finance islamique à partir de 2024, conformément aux directives des autorités supérieures du pays. Ces initiatives visent à encourager les détenteurs de comptes d'épargne conformes à la charia à investir dans des solutions financières conformes à certains de ses préceptes.

Massiva Zehraoui - Alger (Le Soir) - Selon Sofiane Mazari, chef du département de la finance islamique au Crédit populaire d'Algérie, l'institution se prépare à lancer un ensemble de nouveaux produits financiers qui seront les plus puissants jamais proposés. Ces produits comprendront notamment le financement de l'acquisition de voitures et de logements, offrant des formules préférentielles aux épargnants. Ce dernier a expliqué dans des déclarations à la presse, que l'objectif principal de cette initiative est d'encourager les épargnants à accumuler leur argent auprès des banques selon les principes de la charia.

En offrant des solutions financières conformes à la finance islamique, les banques publiques «espèrent attirer un plus grand nombre de clients et stimuler l'économie. Il a indiqué que le lancement de ces nouveaux produits est prévu pour le premier trimestre

de 2024, ce qui laisse entrevoir des opportunités prometteuses pour les clients cherchant à investir dans des secteurs spécifiques tout en respectant leurs convictions religieuses. Les banques publiques algériennes se positionnent ainsi en tant qu'acteur majeur de la finance islamique, répondant aux besoins croissants des épargnants et contribuant au développement d'une économie plus diversifiée et inclusive.

Le chef du département de la finance islamique au Crédit populaire d'Algérie (CPA) a, en outre, confirmé que cette formule, qui est la première du genre, sera appelée «Planification de l'épargne». Elle permettra aux citoyens qui souhaitent investir leur argent conformément à la charia islamique de bénéficier, dans un délai d'un an, d'un financement islamique pour l'achat de voitures ou de maisons par facilité et par le biais du financement bancaire, avec des avantages spéciaux et

des conditions préférentielles par rapport aux autres demandeurs de financement.

Sofiane Mazari révèle également que la nouvelle gamme de produits sera destinée au financement des particuliers et des institutions selon les formules de la moudaraba et de l'émission, ainsi qu'à l'alimentation des comptes d'épargne. Il y en aura 10 au total, les produits individuels étant principalement liés au secteur de la construction, tandis que les nouveaux produits destinés aux investisseurs seront liés au financement de l'exploitation, qui est l'une des formes de financement conformes à la charia pour le secteur de l'investissement. Ces produits s'ajoutent à ceux liés aux comptes d'épargne des particuliers et des institutions.

Dans le même sillage, le Crédit populaire d'Algérie prévoit d'ouvrir des agences bancaires spécialisées dans la finance islamique l'année prochaine, en remplacement des guichets qui sont actuellement au nombre de 97. Trois autres agences devraient être ouvertes avant la fin de l'année pour atteindre un total de 100 guichets.

En outre, cinq ou six agences indépendantes conformes à la charia islamique devraient être

ouvertes au cours du premier trimestre de l'année 2024. En ce qui concerne l'épargne au niveau du Crédit populaire d'Algérie, le même responsable a déclaré qu'elle s'élève à «3 200 milliards de centimes jusqu'à novembre de cette année», tandis que le nombre de comptes est de 45 000. Il souligne que la finance islamique connaît un succès sans précédent ces derniers temps, tant auprès des particuliers que des entreprises. Il considère néanmoins qu'il est nécessaire de donner à cette finance, une nouvelle impulsion grâce à des produits inédits.

Concernant le dossier des voitures, Sofiane Mazari a réaffirmé que le Crédit populaire d'Algérie est prêt à financer le processus. Dans ce contexte, des négociations ont été entamées avec plusieurs institutions et organismes pour fournir à leurs employés le véhicule, dès sa mise en vente par l'usine Fiat.

Cependant, il est prévu que la demande soit élevée par rapport à l'offre, ce qui engage la banque, dans la mesure de ses capacités, à fournir ce véhicule conformément aux possibilités offertes par l'usine, avec une disponibilité accrue d'ici 2024.

M. Z.

Selon le FMI

Les perspectives économiques des 10 pays riches en Afrique horizon 2028

«Africains, formez-vous, armez-vous de sciences jusqu'aux dents (...) et arrachez votre patrimoine culturel. La facilité avec laquelle nous renonçons, souvent, à notre culture ne s'explique que par notre ignorance de celle-ci, et non par une attitude progressiste adoptée en connaissance de cause».

Cheikh Anta Diop.

L'ensemble des indicateurs macro financiers et macro économiques tant du FMI que de la Banque mondiale sur les perspectives de certaines économies africaines horizon 2028 en rappelant que n'existe pas une Afrique mais des Afriques avec des disparités importantes et sans oublier les conflits internes et régionaux qui freinent le développement, doivent être pris avec précaution, ayant des incidences sur le taux de croissance, l'inflation et le taux de chômage mais qui dépendent de



ventions (sibloé) intimement liée à l'intégration de la sphère informelle dominante en Afrique au sein de la sphère réelle supposant un système d'information fiable en temps réel ; la réforme du marché de l'emploi (une nouvelle politique de l'éducation fondée sur la qualité collant à l'environnement et améliorer le cadre de la recherche pour élever l'esprit des cerveaux qui prend des proportions inquiétantes pour l'Afrique) ; la réforme du système monétaire dans toute sa composante (banques, fiscalité, douane, domaine) afin de favoriser l'intégration qui ne dépasse pas les 15% et de l'épineux problème du foncier avec toutes utilités.

Deuxièmement, les facteurs géostratégiques et économiques mondiaux comme récemment l'évolution de la guerre de la Russie contre l'Ukraine, de la résurgence des conflits au Moyen-Orient et de l'incertitude de la croissance de l'économie mondiale qui influent sur les économies africaines surtout ceux qui sont mono-exportateur de matières premières qui échappent à la décision interne, soit à la

taux de chômage mais qui dépendent de quatre (4) hypothèses interdépendantes et aléatoires variant selon des choix internes et externes (notre interview à Radio Algérie internationale le 29/10/octobre 2023 et quotidien El Moudjahid 30/10/2023).

1- Le Top des plus grandes puissances économiques en Afrique horizon 2028

Bien que l'indicateur produit intérieur brut (PIB) soit un indicateur imparfait devant tenir compte de la population pour déterminer le PIB par tête d'habitant et surtout veuille la disparité de la répartition par couches sociales, toutefois les institutions internationales le prennent souvent comme le déterminant de la richesse d'une Nation. Le classement devient différents puisque par ordre décroissant pour le PIB par tête d'habitant les Seychelles ont 19470 dollars, suivi de la Guinée Équatoriale 10980, du Gabon 10150, Maurice 10120, Botswana 726-0, Afrique du Sud 6690, la Libye 6300, Namibie 4750, l'Égypte 4560, l'Algérie 4310, le Nigeria avec une population de 223 millions d'habitants a un PIB par tête d'habitant en 2022 de 2284 dollars, le Sénégal 1606 dollars qui devrait être le pays africain connaissant la plus forte croissance en 2023 selon l'estimation de la Banque africaine de développement (BAD) dans ses prévisions publiées à l'occasion de l'AG de l'institution qui s'est déroulée à Accra au Ghana du 23 au 27 mai 2023, avant l'Éthiopie avec une population de 102 millions



d'habitants un PIB par tête d'habitant de 1249 dollars en 2022. En prenant l'indicateur du PIB, selon le FMI, le Nigeria pourrait atteindre 916 milliards de PIB en 2028, ayant lancé un nouveau plan de développement national à long terme, l'Agenda 2050 du Nigeria (NA 2050) ambitionnant ainsi d'avoir un PIB par tête d'habitant de 33328 dollars, l'Égypte 510 milliards en 2028, l'Afrique du Sud 468 milliards de dollars en 2028, l'Éthiopie qui devrait profiter d'un retour à la normale dans le Tigré pour remettre son économie en route, son PIB passant de 120 milliards de dollars en 2022 à 281 milliards en 2028 serait la quatrième puissance économique de l'Afrique. Le PIB de l'Algérie avoisinerait 263 milliards USD d'ici 2028 arrivant à la cinquième position du Top des 10 pays africains les plus riches, la première au Maghreb, le Maroc 6ème 195 milliards de dollars, la Tunisie, la Libye, et la Mauritanie non classés). Le Kenya, la Tanzanie et la Côte d'Ivoire se classent à la 7ème 8ème et 9ème position avec respectivement 147, 124 et 118 milliards de PIB, l'Angola chlorurant avec 112 milliards de dollars contre 128 milliards de dollars de PIB en 2022. La plupart des pays du top 10 sont les pays les plus peuplés du continent et disposant d'importantes ressources naturelles, comme le Nigeria, l'Algérie et l'Angola et qui sont également les principaux producteurs de

pétrole africains. Mais paradoxalement la Libye premier réservoir de pétrole en Afrique, avec 48,63 milliards de barils, 8ème réservoir mondial, et une population faible 6 millions d'habitant n'a pas été classée. Le Nigeria, l'Égypte et l'Afrique du Sud cumulent à eux seuls la moitié du PIB du continent africain, c'est ce qu'a fait savoir la Banque mondiale (BM) dans une analyse réalisée en juillet 2023 sur le développement économique des pays africains. Plus globalement, sur la période 2021-2028, les 10 premiers pays africains verront leur PIB cumulé passer de 2.000 milliards à 3.145 milliards de dollars, soit une progression de 57,25% et sur le plan continental, suite à une nette progression du PIB cumulé de 38,64%, ce paramètre des 54 pays africains s'établit à 4.110 milliards de dollars d'ici 2028.

1- Les objectifs du PIB en 2028 supposent quatre conditions

Présérieusement, des efforts soutenus sont nécessaires pour améliorer l'environnement des affaires et attirer les investissements condition d'une croissance durable et faire baisser le taux de chômage et l'inflation ou la performance et à la résilience des économies africaines est tributaire de profondes réformes dont celles des institutions par une lutte contre la bureaucratie et la corruption, une politique des sub-

tailleur de matières premières qui échappent à la décision interne, soit à la hausse, soit à la baisse.

Troisièmement, l'Afrique dont la majorité des pays semi-aride, l'économie dépend fortement d'un retour de la pluviosité. Quatrièmement, lié au facteur précédent, les impacts du réchauffement climatique sur l'Afrique avec des catastrophes naturelles qui font peser sur la croissance et le développement de notamment sur l'agriculture avec l'augmentation de la facture alimentaire et les tensions sur l'eau douce

En conclusion, les prévisions tant de la Banque mondiale et celles du FMI sur les perspectives de certaines économies africaines reposent sur une série d'hypothèses comme dont le fondement sont la maîtrise des tensions régionales, la bonne gouvernance et la valorisation du savoir-pères du développement du XXIème siècle. La puissance d'une Nation dans les relations internationales, n'existant pas de sentiments mais que des intérêts, se mesurant à son poids économique (car de la Chine), le temps ne se rattrapait jamais en économie, en dynamique, toute Nation qui n'avance pas recule forcément, en fonction des mutations géostratégiques et économiques (transition énergétique et numérique) au sein d'un monde en devenir multipolaire. Et l'Afrique de demain sera ce que les Africains voudront qu'elle soit.

Abad Soumediane